

Rachat de part d'indivision

Par **DOMONT**, le **10/03/2015** à **10:29**

Bonjour,

J'ai racheté la part d'indivision de mon frère sur une maison que nous possédons. Pour ce faire, j'ai dû faire un emprunt de 50 000€. Je voulais savoir si ce prêt devait être considéré comme une charge propre comme le gros travaux ou comme une charge de communauté. Je vous remercie d'avance.

DOMONT